

Un projet de communication comprenant un courrier mensuel et un bulletin trimestriel plus diversifié sera discuté lors du prochain conseil municipal.

## Circulation

L'entreprise « Colas » vient de nous informer que des travaux sur l'avenue Raymond VII, au niveau de la salle des fêtes, débuteront le 26 octobre. Ces travaux sont annexes à ceux de rénovation du bâtiment. Il s'agit de créer un espace piéton protégé sur le devant du bâtiment et de mettre la voirie en conformité avec les normes de l'accessibilité PMR ( Personne à Mobilité Réduite).

Une circulation alternée sera mise en place pour la durée des travaux qui est estimée entre 8 à 10 jours.

Par ailleurs, l'entreprise nous informe qu'elle sera dans l'obligation de couper la rue pour une 1/2 journée, voire une journée entière elle rencontre des difficultés. Dès que la date sera précisée, la Municipalité mettra tout en œuvre ( site internet, liste de diffusion, affiches, ...) pour en informer les habitants.

Pour information, le coût de cette opération sur la voirie devrait s'élever à 43 466,26 € dont 11471,37 € en autofinancement.

En effet, ces travaux font l'objet de demandes de subvention:

- auprès de l'Etat à hauteur de 13 039,87 €
- auprès de la Région, à hauteur de 5915,45 €
- auprès du département, à hauteur de 13 039,87 €

## Projet « Cœur de village »

Une trentaine d'habitants de la commune ont participé à la réunion publique du 25 septembre dernier.

Compte tenu des précautions sanitaires, la réunion s'est tenue, à Lourmade, dans l'ancien manège d'équitation que Frans et Maartje ont gentiment mis à disposition.

Il s'agissait pour l'équipe municipale de présenter l'étude réalisée par le CAUE concernant:

- la réalisation d'un parking « visiteurs »,
- la rénovation de quelques rues du village,

et d'enregistrer les remarques qui seraient faites et de répondre aux questions qui seraient posées.

Après un rapide historique des aménagements réalisés sur le village, après l'exposé du projet, de ses enjeux, des premières réflexions du conseil municipal et malgré le froid, les interventions du public ont été nombreuses et constructives.

Sur le site [www.puycelsi.fr](http://www.puycelsi.fr) ( page « informations »), vous trouverez les interventions des élus lors du conseil municipal du 26/08 et un compte rendu plus détaillé des échanges lors de cette réunion .

Sur la question du budget, monsieur le Maire, pour la tranche de travaux considérée, a évoqué un estimatif entre 400 000 et 450 000 € avec une possibilité d'aides à hauteur de 80% du projet.

En fin de réunion, et par la suite, quelques habitants ont fait part de la satisfaction et de l'intérêt qu'ils avaient eus à participer à ce type de réunion.

Lors du conseil municipal du 30/09, les élus, à l'unanimité, ont décidé de lancer le projet par la recherche de maîtres d'œuvre auxquels la nécessité de l'intégration paysagère du parking sera spécifiée. Différents projets devraient être proposés.



## Départ en retraite

Après 12 années passées au service de la communauté, Jean Verhnet, le 1 novembre prochain, prendra une retraite bien méritée. Jean était particulièrement apprécié pour sa connaissance du terrain et des habitants, sa disponibilité et ses nombreuses compétences.

## Nos agents municipaux

Nous souhaitons la bienvenue à Cyril qui vient de rejoindre Olivier. Ce dernier est parmi nous depuis près d'un an déjà. Tous les deux forment la nouvelle équipe technique.

## Transport à la demande TAD

Le TAD est un service de transport public pour tous sur le territoire de l'agglomération Gaillac-Graulhet.

### Comment l'utiliser ?

- Sur réservation la veille avant 16h au 0 805 60 81 00
- Montée et descente aux points d'arrêt déterminés, village et hameaux.
- Pour les + de 75 ans : prise en charge à domicile.
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



### Combien cela coûte ?

- 2€ l'aller, 3 € l'aller/retour.
- 15€ le carnet de 10 tickets d'un aller simple et 25€ le carnet de 10 tickets allers-retours.
- Gratuit pour les - de 10 ans accompagnés.
- Achat des tickets auprès du chauffeur.

### Pour la commune de Puycelsi, les transports proposés sont:

- les marchés du secteur ( mercredi matin Salvagnac, vendredi matin Gaillac, samedi matin Rabastens)
- et le mercredi AM sur Gaillac.

**Pour plus d'informations sur le TAD : <http://www.ted.fr/actualites/TAD>**

## Conseils municipaux

A partir de ce mois de novembre et jusqu'au mois de juillet 2021, les conseils municipaux se tiendront **le premier mercredi de chaque mois, à 19 heures**, soit les mercredis 4 novembre, 2 décembre, 6 janvier, 3 février, 3 mars, 7 avril, 6 mai, 3 juin et 8 juillet.

Pour l'heure et jusqu'à nouvel ordre, compte tenu des impératifs sanitaires, le public autorisé à assister aux séances est limité à 5 personnes. Chacun le regrette.

## Communication

La commune anime un site internet ([www.puycelsi.fr](http://www.puycelsi.fr)) et transmet ponctuellement des informations particulières aux habitants qui se sont inscrits sur une liste des adresses de messagerie. Votre foyer n'est peut être pas encore référencé sur cette liste dont dispose la Mairie. Si vous souhaitez y figurer, il vous faut faire parvenir, à la Mairie, le coupon ci dessous renseigné. Vous pouvez le déposer au secrétariat ou dans la boîte à lettres de la Mairie, ou encore le confier à un conseiller.



Inscription sur la liste des adresses de messagerie: « Informations municipales ».

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_

sollicite mon inscription sur la liste de diffusion de la commune de Puycelsi afin de recevoir les informations qu'elle communique.

Courriel : \_\_\_\_\_

Fait à Puycelsi, le

Signature: